



LA VILLE DE VERTOU RECRUTE

2 ANIMATEURS DES ACTIVITÉS

PÉRISCOLAIRES ET EXTRA-SCOLAIRES F/H

TEMPS NON COMPLET 28/35^{ème}

NOTRE TERRITOIRE ET NOTRE PROJET

Vertou, avec ses 26 000 habitants, est la 7^{ème} ville du département de Loire-Atlantique. Bordée par la Sèvre nantaise, elle est reconnue comme une Ville naturelle et inspirante au sein de la Métropole nantaise.

Point de rencontre entre l'attractivité de la métropole et la douceur de ses vignobles, Vertou est une ville qui recherche et affirme sa singularité autour des 4 axes de son plan stratégique 2021-2026.

Cette singularité est portée par les 400 agents permanents qui composent une administration performante et en constante modernisation !

Dans ce contexte, la Ville recrute 2 animateurs des activités périscolaires et extra-scolaires F/H.

VOS MISSIONS

Rattaché(e) au responsable du Pôle Accompagnement Éducatif, vos missions principales sont les suivantes :

- Assurer l'accueil des enfants sur les temps périscolaires, notamment le midi et le soir en veillant à leur sécurité physique, affective et morale dans le respect des taux d'encadrement en vigueur favorisant la mise en place d'activités et de projets.
- Assurer l'accueil des enfants sur les temps extra-scolaires (mercredi et vacances scolaires),
- Contribuer à la définition du projet pédagogique et en être le garant,
- Mener des actions d'animation de manière autonome avec une démarche pédagogique adaptée et concevoir un projet d'activités,
- Assurer le renfort ou remplacer ponctuellement des animateurs F/H sur d'autres structures d'animation,
- Participer activement aux réunions de préparation.

Visitez notre accueil de loisirs la Presse Au Vin : https://www.youtube.com/watch?v=6kJW4qVa1_c

LE PROFIL RECHERCHÉ

- Diplômé(e) d'un BPJEPS ou d'un diplôme professionnel des métiers de l'animation, vous avez à votre actif une expérience similaire dans le secteur de l'animation,
- De nature organisée et rigoureuse, vous appréciez le travail d'équipe et êtes doté(e) de qualités relationnelles,
- Vous disposez de connaissances des publics enfants et avez une bonne maîtrise des techniques d'animation,
- Votre capacité d'adaptation et votre prise d'initiatives constituent des atouts.

Le permis B est fortement conseillé ou à défaut, il est nécessaire de disposer d'un moyen de déplacement motorisé.

BON À SAVOIR

- Rémunération : selon grille indiciaire / à partir de 1 600 € brut/mois selon expérience pour un contrat de travail à 28 heures + Prime de Fin d'Année,
- Temps de travail annualisé : sur la base d'un 28h hebdomadaire,
- Le poste est organisé sur le temps scolaire, sur des horaires fractionnés, avec une amplitude variable (amplitude max : 7h25-8h50 / 12h-13h55 / 16h45-17h45 en périscolaire notamment) et sur des journées entières les mercredis et les vacances scolaires,
- Localisation : L'une des quatre écoles de Vertou et le centre de loisirs La Presse Au Vin,
- Emploi permanent. Catégorie C filière animation,
- Entretien de recrutement : 2nde quinzaine d'août 2024,
- Prise de poste souhaitée : Jeudi 29 août 2024.

POURQUOI VERTOU ?

- Un dispositif d'accompagnement au développement de vos compétences par des formations,
- Un dispositif donnant accès à la possibilité d'heures complémentaires pour des besoins ponctuels,
- Une dotation en smartphone à l'ensemble des agents,
- Un accord relatif au droit à la déconnexion,
- Un accès aux prestations du Comité des Œuvres Sociales 44 (chèques vacances...),
- Une participation employeur à votre mutuelle santé et prévoyance labellisée,
- Une participation à l'abonnement aux transports en commun à hauteur de 75%,
- Un forfait mobilité durable.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Les candidatures (lettre de motivation, CV et dernier arrêté de situation administrative) sont à adresser avant le **19 août 2024** par mail : **drh@mairie-vertou.fr**

Renseignements auprès du Service Parcours Professionnels :
drh@mairie-vertou.fr - 02 40 34 43 00

Un(e) contractuel(le) peut être recruté(e) sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient, et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.